© Drogues	Info	Service -	- 27	juillet	2025
Page /					

Vos questions / nos réponses

vih et absence au travail?

Par Profil supprimé Postée le 14/09/2013 20:43

Bonjour,

J'ai le vih + neuropathie périphérique, j'ai démissionné de mon ancien emploi (cdi) (boulot tjs debout en mag) pour un cdd de longue durée (1an) puis cdi si concluant mais poste assis en banque ... pas le choix avec mes neuropathies.

Du coup, je commence lundi, ca pose problème car je suis suivi sur le chu de nancy (donc 1h30 de route de chez moi aller) et je bosse du lundi au vendredi horaire de boulot 8-17h +/-. Mon infectiologue veut me voir une fois par mois car j'ai changé de traitement, elle veut me voir au chu (consultation de 30min) obligatoirement sinon pas de renouvellement d'ordonnance.

Par contre, à l'entretien on m'a demandé, avez vous des maladies j'ai dit non (évidemment !!!). mais je ne veux pas déjà faire le mec qui commence le taf et demande déjà des demis jours de congé ... sachant que mon infectiologue m'a bien stipulé qu'elle voulait me voir 1x par mois pour l'instant et les matins pour les prises de sang vu mes probs de santé actuels et ma mutation du virus.

Donc, avez-vous une solution de ce que je pourrais dire pour m'absenter ? c'est sur je peux dire j'ai un rdv mais bon .. quand on commence ... ca le fait pas ... surtout que mon directeur compte sur moi pour le poste et m'a payé 1 an de cours du soir à ses frais. J'ai envie d'instaurer un esprit de confiance et pas de doute.

Je pensais à dire que j'avais des allergies et était suivi régulièrement ... ou si vous avez une autre idée?

Je bosse en Belgique, on a pas de congés directement et c'est sur je ne dois pas me justifier mais quand on commence un nouveau taf ...

Merci pour vos conseils :))),)))))	,
---------------------------	---	---	----	----	----	---	---

Cédric.

Mise en ligne le 16/09/2013

Bonjour,

Nous comprenons que vous puissiez craindre d'informer votre employeur de votre état de santé. Le fait d'être prêt à dire que vous auriez des allergies mais pas le VIH pose cependant question. Notre service n'est pas forcément bien adapté pour vous aider, et bien que personne ne puisse en soit vous aider à "trouver une excuse", nous vous indiquons ci-dessous le numéro de sida info service. Cela pourra vous permettre d'échanger autour de votre situation, et de questionner la pertinence d'en parler à votre direction ou au médecin du travail par exemple, ce qui ne pourrait que faciliter votre accès aux soins.

Vous pouvez joindre Sida Info service, tous les jours 24h/24 au 0800.840.800 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.